

Être parent adoptif ou parent biologique est-ce différent ?

Oui car la parentalité adoptive est une parentalité de substitution. Tous les enfants adoptés (nourrissons ou enfants plus âgés) ont des besoins spéciaux liés à leur histoire de vie (abandon, ruptures affectives, privations physiques et psychologiques, mauvais traitements, déracinement...).

L'enfant adopté demande une sensibilité parentale et des habiletés particulières pour pouvoir répondre au mieux à ses besoins en fonction de son âge, de son vécu pré adoptif, de sa préparation ou non à son adoption.

Ce sont les difficultés spécifiques de l'enfant, dues à son histoire avant l'adoption, ainsi que l'écho qu'elles provoquent chez les parents adoptifs, qui rendent la parentalité adoptive spécifique.

- En 2015, parmi les enfants adoptés à l'international * :
 - 60 % avaient plus de 3 ans et 41 % plus de 5 ans,
 - 16 % ont été adoptés en fratrie,
 - 25 % avaient un problème de santé connu avant l'arrivée.
- Suivant les pays d'origine, jusqu'à un enfant sur deux a subi des maltraitances**.
- 37 % des enfants adoptés à l'international ont eu au moins une difficulté psychologique et/ou scolaire après leur arrivée***.
- En 2013, en France, 17,4 % des pupilles de l'Etat confiés en vue d'adoption avaient des besoins spécifiques****.
- Tous les ans des situations de grandes difficultés et d'échecs à l'adoption sont constatées.

* MAI 2015
** EFA, 2015
*** CREAL, 2013
**** ONED 2014

Pourquoi se préparer à la parentalité adoptive ?

Parce que l'amour ne suffit pas

- pour un enfant, être adopté, même jeune, ce n'est pas simple,
- tous les enfants adoptés ont des besoins particuliers même les tout-petits,
- l'enfant ne réalise pas les changements que l'adoption va impliquer pour lui,
- tout ne se passe pas toujours comme on l'a rêvé,
- l'arrivée d'un enfant est déstabilisante,
- le parcours de l'adoption peut avoir fragilisé les futurs parents,
- pour favoriser la création du lien affectif avec l'enfant et l'inscrire dans son histoire familiale,
- apprendre à faire face à l'inattendu, à dédramatiser et proposer des réponses éducatives adaptées en développant ses capacités parentales,
- prendre conscience de ses limites et de celles de son partenaire afin de construire un projet d'adoption réaliste,
- se sentir entouré(e) et soutenu(e) et oser demander de l'aide une fois l'enfant arrivé.

Cette brochure a été élaborée sous l'impulsion de la MAI (Mission de l'Adoption Internationale) en collaboration avec des représentants des conseils départementaux de Saône et Loire et du Val d'Oise, de l'AFA, COFA-Lyon, Médecins du Monde, EFA (Enfance & Familles d'Adoption), ALPA-Le Fil d'or, Service social international (SSI), les consultations Adoption Internationale des centres hospitaliers de Sainte Anne (75) et Versailles (78) et de la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale).



En savoir plus :

- www.diplomatie.gouv.fr
- www.iss-ssi.org
- Services Adoption des conseils départementaux

Janvier 2016

Se préparer à la parentalité adoptive ?

Une étape incontournable dans un parcours d'adoption

Si vous...

- souhaitez entreprendre une procédure de demande d'agrément pour adopter un enfant pupille de l'Etat ou à l'international,
- êtes en cours de procédure d'agrément,
- êtes déjà agréé(e) pour adopter et dans l'attente d'un apparentement,
- êtes déjà apparenté(e),
- allez rencontrer bientôt votre ou vos enfants.

S'informer et se préparer, est-ce la même chose ?

S'informer sur les procédures à suivre, les profils des enfants proposés à l'international, les spécificités socio-culturelles et les exigences des pays d'origine peut se faire en allant sur Internet, en participant aux réunions d'information organisées par les Conseils départementaux, l'Agence française de l'Adoption (AFA), les organismes autorisés pour l'adoption (OAA), les associations de parents adoptifs et d'enfants adoptés ou en rencontrant un médecin.

Se préparer, c'est du vécu, du ressenti. C'est prendre conscience de ce que peut vivre un enfant qui arrive dans une famille, c'est anticiper et comprendre ses réactions face à notre manière de vivre ensemble...

Comment peut-il ou non s'attacher à ses nouveaux parents ? Quelles attitudes appropriées avoir en cas de difficultés ?

Se préparer, c'est découvrir avec d'autres futurs parents et des professionnels ce que chacun pourra être amené à vivre, c'est déployer ses capacités pour faire face aux difficultés.

Comment se passent les séances de préparation à la parentalité adoptive ?

- Les séances se déroulent en petits groupes de candidats adoptants et sont interactives.
- Elles sont animées par des professionnels de l'adoption et de la parentalité et parfois par des parents adoptifs formés à ce type d'intervention.
- Les techniques d'animation utilisées cherchent à développer les capacités des futurs parents adoptifs et leur faire percevoir leurs ressources et leurs limites.
- Elles peuvent consister en des mises en situation et des jeux de rôle qui permettent à chacun d'écouter d'autres points de vue et expériences et de formuler ses propres représentations.
- Différents modules peuvent être proposés selon les projets des candidats (développement et besoins de l'enfant, enfant grand, fratrie...).
- Une participation financière peut être demandée.

Se préparer à la parentalité adoptive est-ce un atout dans un parcours d'adoption ?

Se préparer à la parentalité adoptive, c'est anticiper et comprendre...

- L'histoire de l'enfant, ses carences, ses traumatismes.
- Le processus d'attachement.
- La rencontre.
- L'enfant réel et ses besoins.
- Les enjeux d'une adoption en fratrie ou d'un enfant grand.

En France comme dans les pays d'origine, les personnes chargées des apparentements sont sensibles au fait que les parents, à qui elles confient les enfants, soient préparés aux spécificités de la parentalité adoptive.

Certains pays d'origine exigent une préparation des candidats.

Dans certains pays d'accueil comme la Belgique cette préparation est obligatoire.

